

# LE PUBLICISTE.

PRIMEDI 21 Messidor, an VIII.



Récompenses accordées par le premier consul aux généraux Victor, Lannes, Murat, Watrin & Gardanne. — Promotions militaires. — Tentative des Anglais pour s'emparer de quarante bâtimens chargés de grains. — Nouvelle organisation de l'armée d'Italie. — Situation politique des Etats-Unis d'Amérique. — Nouvelles diverses.

## ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Extrait d'une lettre particulière écrite de Philadelphie, le 27 mai (7 prairial).

Tout est ici dans un état de crise. Le congrès vient de terminer sa session. On est occupé dans tous les états aux élections des nouveaux membres, & l'on procédera en même tems à la nomination d'un nouveau président. Vous savez que les époques d'élections sont des époques d'agitations, de troubles & d'intrigues. Tous les partis sont en mouvement, & plusieurs incidens ont concouru avec le renouvellement du congrès, à donner à l'esprit de faction un nouveau degré d'exaltation.

Je ne puis, dans une lettre entrer dans de grands détails sur l'esprit & les faces des partis divers; je me tiendrai à quelques généralités.

Washington, à la fin de sa présidence, avoit réuni à lui, par sa sagesse ferme & uniforme, la grande majorité de la nation, dont une partie avoit été aliénée quelque tems par les manœuvres de la faction jacobite. Les violences exercées contre le commerce des Etats-Unis par les corsaires français, l'inique & impolitique arrêté du directoire qui autorisoit ces pirateries, avoient extrêmement affoibli l'attachement du parti républicain au gouvernement de France. Washington, en quittant sa place, emporta l'estime & les regrets de tous ceux qu'un républicanisme exagéré & une haine démesurée contre l'Angleterre n'avoient pas.

Le choix de son successeur, en donnant une grande activité aux partis divers, fit connoître leurs forces respectives. Le parti de Washington l'emporta, & John Adams fut nommé. Mais Jefferson, homme d'un grand mérite, & le chef du parti opposé, ayant eu un très-grand nombre de voix, on vit que son parti étoit encore très-puissant.

Vous vous rappelez que la continuation des pirateries dans les mers d'Amérique, & le ton hautain avec lequel le directoire avoit traité les ministres des Etats-Unis, avoient exaspéré le peuple & déterminé le gouvernement à prendre des mesures vigoureuses pour se mettre en état de soutenir, par les armes, la dignité & les droits de la nation. Le directoire, dirigé par de meilleurs conseils, sentit la nécessité d'éviter une rupture en adoptant un ton plus convenable & des mesures plus justes. Il proposa une négociation; deux partis se promouvirent alors: l'un, poussé par l'Angleterre, vouloit la guerre à tout prix; l'autre vouloit à tout prix éviter la guerre. Le gouvernement, comme de raison, cou-

sentit à négocier; mais le peu de confiance que lui inspireroit le directoire, mit quelque lenteur dans l'envoi des ministres. Le 18 brumaire a dissipé toutes les inquiétudes, & l'entière confiance qu'a obtenue le nouveau gouvernement de la république française ne laisse aucun doute sur le succès de la négociation, quelque soit le nouveau président des Etats-Unis.

Les opinions sont divisées sur ce choix. On parle de réélire Adams. Un parti puissant lui oppose Jefferson. On met aussi sur les rangs M. Pinckney & un M. Washington, qui joint à l'autorité de son nom un mérite recommandable; mais les chances de probabilité sont pour les deux premiers; & suivant mes conjectures il y en a plus pour Adams que son concurrent.

Si vous voulez avoir la nomenclature des partis qui divisent l'opinion publique, je vous dirai qu'il n'y en a de véritablement influens que deux; les fédéralistes & les républicains. Les premiers sont fortement attachés au maintien de la constitution fédérale, telle qu'elle existe; les autres voudroient y renforcer l'influence populaire, sans être bien d'accord sur les réformes qu'il faudroit y faire pour cela. Parmi ceux-ci, il y a encore des démocrates qui voudroient réformer la constitution sur les principes de Robespierre & de Babeuf; mais le nombre en est extrêmement diminué, & ils ne sont plus dangereux. Il y a aussi un parti anglais & un parti français, ou plutôt anti-anglican. Enfin, il y a dans ses partis des subdivisions purement nominales. On distingue les Adamistes, les Hamiltoniens, les Pickeroniens, &c.; mais ces nuances qui frappent ceux qui les observent de près, s'effaceroient en traversant l'Atlantique.

Les fédéralistes ont eu jusqu'ici une grande majorité dans le sénat, & continueront d'y dominer. Ils étoient aussi en majorité dans la chambre des représentans; mais il paroît que le parti républicain a gagné quelque avantage dans les élections particulières de plusieurs états. Ils se flattoient hautement d'obtenir l'ascendant dans la chambre future des représentans au congrès. J'en doute encore; mais je n'ai pour en juger aucune autre donnée que l'opinion de quelques hommes très-éclairés. Les gazettes vous apprendront bientôt ce qui en est.

## ITALIE.

De Livourne, le 19 juin, (30 prairial).

Quoiqu'il se soit écoulé plus d'un an depuis l'évacuation de la Toscane par les français, quoiqu'on ait fait le procès

à une multitude de prétendus révolutionnaires, ceux qu'on regarde comme patriotes sont encore exposés à toutes sortes d'insultes & de mauvais traitemens. Le jour où l'on apprit la reddition de Gènes, le peuple, de sa propre autorité, arrêta nombre de personnes suspectes de patriotisme. Le gouvernement tolere de pareils désordres, & on n'en est pas surpris lorsqu'on sait que tous les membres qui le composent ne sont que des satellites des anglais.

La présence de la reine de Naples fournira le prétexte à des persécutions & à des actes de violence. On parle de la prochaine exécution de quelque patriotes.

*De Milan, le 28 juin (9 messidor).*

Le ministre extraordinaire de la république française met une très-grande activité à l'organisation de la Cisalpine. Les tribunaux, les départemens & les administrations inférieures seront bientôt formés. Le *consulta* ouvrira le 15 sa première séance. Après la liberté qu'il nous a rendue, le premier consul a mis le comble à ses bienfaits, en nous donnant de sages magistrats, & en laissant au milieu de nous un ministre aussi respectable que le conseiller d'état Pétiet. Son habileté, ses lumières assurent à tous les actes de son administration un respect égal à l'attachement que déjà nous portons à sa personne.

#### ALLEMAGNE.

*De Ratisbonne, le 28 juin (28 messidor).*

L'archiduc Charles, en refusant le commandement, a déclaré que si le bien de l'état l'exigeoit, & que si la patrie étoit en danger, il offroit de se battre à la tête de ses grenadiers.

Les états de Bohême, d'Autriche & de Hongrie, ont consenti à un recrutement général pour former une armée de 80 mille hommes d'infanterie & de 20 mille de cavalerie, mais à condition 1°. que l'archiduc Charles la commandera comme généralissime avec carte blanche; 2°. que cette armée ne sera employée que pour défendre les états d'Autriche, de Bohême & de Hongrie.

Il est déjà arrivé à Prague, chez S. A. R., des députés de la Hongrie & de la Bohême. Quoique ce prince ait été déjà plusieurs fois invité d'aller à Vienne, il ne s'y est pas encore rendu, mais ses aides-de-camp y vont & en viennent tous les jours comme couriers.

On assure que l'opinion de l'archiduc est que l'armée de Kray doit se retirer vers les frontières d'Autriche, sinon elle sera ruinée par l'armée française, qui est de beaucoup plus forte.

M. le comte de Lehrbach est toujours ici; il loge chez M. de Dittmer, banquier, qui avoit déjà logé Suwarow.

L'artillerie de réserve, qui étoit près de Neumarck, est arrivée ici aujourd'hui. La caisse & la chancellerie sont aussi dans notre ville; ce qui nous rassure pour le moment quoique beaucoup de personnes fassent leurs paquets, entre autres M. Wickam & les députés des princes qui sont armés contre la France.

Il est arrivé à Laibach environ 10 mille hommes provenant des quatrièmes bataillons & des recrues.

#### REPUBLIQUE BATAVE.

*De la Haye, le 4 juillet (15 messidor).*

On est occupé dans toutes les villes de notre république à faire exercer journellement les gardes nationales; les

dimanches même, qui sont si strictement observés dans ce pays, n'en seront point exceptés, à commencer du 15 juillet.

Le général Augereau & sa suite partent demain pour le camp près d'Eindhoven.

C'est le général batave Bonhomme, qui commande nos troupes qui se rendent sur les frontières; elles remplacent en partie les garnisons françaises qui sont sur le point de se rendre à une autre destination.

Les troupes bataves sous les ordres de ce général, se montent à 7 à 8000 hommes. Si la réponse de l'empereur n'est pas favorable à la paix, il est très-probable qu'elles suivront les troupes françaises sur le Rhin, ou devant Philipsbourg.

Il paroît que notre gouvernement n'a pas encore perdu toute espérance d'obtenir le consentement du gouvernement britannique pour la pêche du hareng & de la baleine.

Le directoire vient de donner connoissance au corps représentatif d'un crime d'un nouveau genre, commis dernièrement dans un des départemens. Des malfaiteurs ont percé une digue; les eaux sont entrées dans la plaine & ont causé de grands dégâts. On ignore si les coupables ont été arrêtés. Le directoire demande une loi pour punir ce délit.

#### REPUBLIQUE FRANÇAISE.

*Extrait d'une lettre de Beauvoir-sur-Mer, département de la Vendée, en date du 15 messidor.*

Hier soir nous aperçûmes, dans la baie de Bourgneuf, deux vaisseaux anglais & une frégate mouillée près de Noirmoutiers, & nous les vîmes bientôt envoyer des troupes attaquer un convoi de 35 à 40 voiles, chargé de bled, ainsi que le stationnaire commandant la rade.

La marée ne devant être favorable à leurs projets qu'à minuit, nous eûmes le tems de nous rassembler; mais l'ennemi a pu éviter notre mousqueterie, & se porter entre deux terres sur le convoi. En effet, à minuit nous vîmes en feu les bâtimens trop avancés sur les vases pour pouvoir être enlevés, mais la canonnade & la fusillade ne tarderent pas à s'engager avec la stationnaire & le fort. Les Anglais s'emparèrent du bâtiment à l'abordage, le pillèrent & l'incendierent, ainsi que neuf autres; le reste se jeta dans l'éclier de Beauvoir.

Cependant l'expédition ayant duré plus de quatre heures, & à quatre lieues du point de départ, au lever du soleil ils se sont trouvés échoués au Pey, vis-à-vis & à portée d'une batterie de l'isle, qui les a chauffés pendant deux heures. En accourant au bruit, nous avons vu quarante-six Anglais & trois officiers se rendre à un seul de nos cavaliers. Nous nous sommes portés ensuite, au nombre de vingt, vers la Goye, où, avec les secours des Noirmoutais, nous avons pris encore 146 hommes. Nous aurions pu en prendre davantage, si la marée basse eût tenu une heure de plus. Au reste, on croit que de quinze chaloupes montée de trente hommes, il n'a pu s'en sauver que six. Cette descente leur aura été plus fatale qu'utile.

Le général Travot arrive avec des renforts, & s'ils veulent encore tenter quelque chose, nous en rendrons bon compte.

*De Dijon, le 16 messidor.*

Avant-hier s'est fait ici l'installation des tribunaux. Le préfet a prononcé à cette occasion des discours où on a retrouvé la manière brillante de l'auteur du *Traité de la*

*famille.* En voici quelques traits que vous lirez sûrement avec plaisir :

Les changemens opérés dans quelques parties de notre constitution politique, nécessitoient dans toutes les autres des modifications qui les missent en rapport avec le reste du système. Un gouvernement foible & mobile devoit redouter toute autorité bien assise, ou confiée aux mêmes mains, & ne pouvoit comporter qu'un ordre judiciaire instable & passager comme lui, où chaque individu moins intéressé à remplir sa destination qu'à conserver sa place, ne fût dirigé que par la crainte de la perdre; mais sous un gouvernement fort à la fois, & par l'opinion publique, & par la loi qui n'en est que l'expression, & par la supériorité & le génie de cet homme étonnant qui rallie toutes les volontés comme il détruit tous les obstacles, tous les pouvoirs doivent tenir de l'attitude ferme & tranquille du premier; ils doivent donner à tous le repos de la confiance & éprouver eux-mêmes le calme de la sécurité: liés l'un à l'autre, sans cesser d'être libres; distincts sans être opposés; séparés sans être rivaux, ils ne se rencontreront que pour s'entraider, ne se balanceront que pour se soutenir réciproquement ».

*De PARIS, le 20 messidor.*

Le citoyen Porcy, aide-de-camp du général Lecourbe, est arrivé hier soir à Paris, il a apporté les drapeaux pris sur l'ennemi au passage du Danube.

— Le premier consul a élevé au grade de général de division les généraux de brigade Kellermann & Gudin; ce dernier est employé à l'armée du Rhin.

Les citoyens Millet, chef de brigade du 8<sup>e</sup>. régiment de dragons, & Bisson, chef de la 54<sup>e</sup>. demi-brigade, sont nommés généraux de brigade.

— Le premier consul a arrêté que le ministre de la guerre feroit donner aux généraux Victor, commandant la gauche de l'armée à la bataille de Maringo; Lannes, commandant le centre; Murat, commandant la cavalerie; Watrin & Gardanne, un sabre sur lequel seront inscrits ces mots: *Bataille de Maringo, commandée en personne par le premier consul.* — *Donné par le gouvernement de la république au général.* . . . . .

— La nouvelle organisation de l'armée d'Italie, sous le commandement du général Massena, est déjà terminée; elle est actuellement composée de huit divisions d'infanterie & de deux divisions de cavalerie, qui formeront ensemble, lorsque les cadres seront remplis, 165 mille hommes.

— Le général Marmont, commandant l'artillerie à l'armée d'Italie, est de retour à Paris.

— Les ministres de l'intérieur & de la marine se sont rendus le 15 de ce mois à l'Observatoire, où étoient réunis tous les membres du bureau des longitudes. Les ministres ont visité cet établissement dans tous ses détails; ils se sont entretenus long-tems avec les savans illustres qui le dirigent & qui honorent les sciences en même tems qu'ils servent la patrie: ils ont donné des témoignages d'estime aux citoyens Carrochez & Lenoir, artistes distingués, dont les travaux sont si utiles à l'astronomie & à la physique. Les mesures ont été prises pour terminer les travaux commencés à l'Observatoire, & sur-tout pour poser le beau télescope du citoyen Carrochez.

— Le premier conseil de guerre de la 17<sup>e</sup>. division mili-

taire, s'est occupé pendant deux jours de l'affaire des nommés Steuck & Chandelle, prévenus de faux, d'escroquerie & d'embauchage, en faisant entrer, à prix d'argent, des conscrits dans les équipages militaires. L'intérêt que les débats tiroient de la nature même de l'accusation, très-grave dans les circonstances, s'accroissoit encore par la qualité d'un des accusés. Steuck est un noble suédois, forcé de s'ex-patrier lors de l'assassinat du roi Gustave; il avoit passé à cette époque au service de la France, & il a servi honorablement sa nouvelle patrie pendant la révolution. Deux nouveaux témoins que les débats ont indiqués, & dont les dépositions doivent répandre un grand jour sur l'innocence ou la culpabilité de l'officier Steuck, ont forcé le conseil à suspendre sa séance jusqu'à ce que le capitaine rapporteur eût pu appeler de nouvelles instructions d'Orléans, siege du délit.

— Le Préfet de police informé que, malgré les défenses expresses, beaucoup de personnes se permettent, dans les jours de fête & de réjouissance publiques, de tirer des fusées, pétards, boîtes, bombes, ainsi que des coups de fusil, pistolet & autres armes à feu, vient par un arrêté particulier de recommander aux autorités militaires & officiers de police de faire exécuter rigoureusement les loix & arrêtés déjà existans. Les contrevenans doivent être condamnés à 400 francs d'amende, dont les peres, meres & chefs de maison sont civilement responsables. Le même arrêté interdit la vente de toute espece d'artifice, à moins d'en avoir obtenu une permission spéciale du préfet de police.

Le même préfet, informé que les établissemens de vacheries s'étoient multipliés dans Paris d'une manière effrayante, en a ordonné la visite générale. Il en est résulté que le nombre de ces établissemens s'éleve à 526, & qu'ils contiennent 5145 vaches, toutes très-saines. Il doit être pris des mesures pour remédier aux inconvéniens que les vacheries peuvent occasionner sous le rapport de la salubrité, dans une commune aussi populeuse que Paris, & dont les maisons sont si élevées.

— Un de nos journaux annonce que Georges qui commande les chouans dans le Morbihan, a été nommé commandant de la Bretagne par le prétendant, qui l'a en outre décoré de la grande croix de Saint-Louis.

— Larive a quitté Bordeaux le 14 messidor pour revenir à Paris.

— Les détails suivans sur la visite du général Jacobé au duc de Brunswick, prouvent la considération dont nos militaires jouissent par-tout où l'on sait estimer la valeur.

Le général Jacobé, commandant pour la république à Dusseldorf, avoit invité à dîner plusieurs généraux & officiers prussiens: pendant le repas, il témoigna le désir qu'il avoit d'assister à une revue de troupes prussiennes, que le duc de Brunswick devoit passer incessamment: quelques jours après, il reçut une lettre du comte de Wesel, qui lui indiquoit, par ordre du duc de Brunswick, le jour & l'heure de la revue, en l'assurant que ce prince seroit très-flatté de l'y voir pour faire connoissance. Le général français, d'après cette invitation, se rendit avec sa femme & son aide-de-camp, au quartier-général du duc, qui lui fit la réception la plus amicale, & qui, entr'autres marques de distinction & de bienveillance qu'il lui donna, fit placer un officier & deux hussards auprès de la voiture de son épouse, & ordonna à la troupe de défilér devant elle.

VARIÉTÉS.

Cause remarquable.

Le tribunal de commerce du département de la Seine va être appelé à prononcer sur une affaire importante, & qui touche à la morale publique en même tems qu'elle intéresse la bonne foi commerciale.

Il paroît que Castanet & Barillon se sont associés à Saint-Domingue en 1783. Le premier devoit prendre soin des propriétés & des affaires sociales en Amérique. Barillon se chargea de travailler au succès de la société en Europe; il quitta Saint-Domingue en 1792, au moment où le séjour en devenoit périlleux; il a fort habilement employé en France 700 mille francs de fonds appartenant à la société, qu'il avoit emportés de Saint-Domingue; & la renommée porte à plusieurs millions la fortune qu'il a acquise.

Cependant la guerre, les ravages, l'incendie & la mort planoient sur Saint-Domingue; on pouvoit croire qu'il ne seroit plus question de Castanet, et lorsque, tout-à-coup, il a reparu & a dit: « Je suis resté dans la colonie, j'y ai défendu nos habitations communes; j'ai combattu les brigands qui les ont dévastées; j'ai perdu mon fils unique dans les combats, moi-même grièvement blessé, pris, & incarcéré, destiné au supplice, échappé enfin par une suite de prodiges; je reviens en France, & je vous trouve, vous, mon associé, au sein de l'opulence; les bénéfices, comme les pertes, doivent être communs entre nous; rendez moi vos comptes ».

Barillon refusant de rendre ses comptes, Castanet a invoqué la justice des tribunaux; les faits & les moyens de sa cause sont présentés avec beaucoup d'intérêt dans un mémoire curieux, qui se vend chez Desenne, libraire, au Palais Egalité.

HISTOIRE NATURELLE.

La superbe lionne de la ménagerie du Jardin des Plantes a mis bas le 17. Loin de son climat natal & de l'ardeur brillante des sables de l'Afrique, elle souffrit beaucoup. De longs gémissemens sourds & prolongés annonçeroient à son gardien que le moment qu'il attendoit avec tant d'impatience étoit venu. Etendue sur le flanc, elle donna deux lionceaux. Sur de ces deux fiens animaux, à cet accouchement laborieux; mais il se vit frustré dans ses desirs: les nouveaux nés ne respirèrent pas. C'est lui qui avoit veillé l'instant de la puerpérité de son lion; souvent en plein jour, par une ombre fatiguée, il croit pincer cleves celles de la nuit; car il avoit remarqué que ces deux beaux animaux ne se leroient aux caresses intimes que dans le silence, l'obscurité & la solitude.

Quelques lionnes ont été fécondes en Europe. Gessner rapporte qu'il naquit des lions dans la ménagerie de Florence. Willughby dit qu'à Naples une lionne, renfermée avec un lion, avoit produit trois petits d'une même portée; & la lionne Jenny, renfermée dans la tour de Londres, & qui vivoit en 1755, avoit mis bas à différentes époques neuf petits; l'un d'eux vécut vingt ans, un autre dix, le reste périt en bas âge.

MINISTÈRE DE LA GUERRE.

Note indicative des départemens qui ont exécuté avec zèle la loi du 4 vendémiaire an 8, qui ordonne une levée de 40 mille chevaux.

Départemens qui ont fourni au-delà du contingent fixé. — Somme: Eure, Seine & Oise, Oathe, Deux-Nettes.

Départemens qui ont terminé la levée. — Nord, Ardennes, Marne, Meurthe, Bas-Rhin, Doubs, Jura, Ain, Mont-Terrible, Dyle, Douai, Lys, Jemmapes, Meuse-Inférieure, Seine & Marne, Haute-Marne, Nièvre, Indre, Hautes-Pyrénées, Haute-Garonne, Mont-Blanc, Ardèche, Charente.

Départemens qui sont sur le point de terminer. — Meuse, Haute-Saône, Meurthe, Calvados, Orne, Sambre & Meuse, P.-s.-de-Calais, Saône & Loire, Vaucluse, Bouches-du-Rhône, Cher, Hérault, Allier, Dôme, Charente-Inférieure, Loire.

Le nombre des chevaux fournis, à l'époque du 4 messidor, s'élevoit à 31,665; & ceux fournis depuis se portent à 5,964. Total général, 37,629.

On observe que cette quantité est établie sur des renseignements positifs, tandis que ceux du général Estouvet, qui ont servi à présenter le dernier compte à la date du 4 messidor, portoit sur des produits présumés.

TRÉSOR PUBLIC.

PAIEMENT DU PREMIER SEMESTRE DE L'AN 8.

Troisième décade de messidor.

Table with columns: DETTE perpétuelle, Tiers consolidé, DETTE VIAGÈRE, TIERS LIQUIDÉ, 1 TÊTE, 2 TÊTES, 3 TÊTES, 4 TÊTES. Rows A through Z.

Pensions décréées & liquidées de A-J, 1 à 400; K-Z, 1 à 250. Pensions ecclésiastiques liquidées de A-J, 1 à 210; K-Z, 1 à 160. Pensions des anciennes veuves, toutes lettres, 1 à 400.

Pensions non liquidées à brevets & sans brevets, toutes lettres, 1 à 410.

Les pensions des ecclésiastiques & religieux des deux sexes, non liquidées & payables sur mandat du département, seront payées depuis le n. 1 jusqu'au n. 16 de chaque lettre.

Les pensions des veuves, enfans infirmes & orphelins des défenseurs de la patrie (nouvelles liquidations), payables par mois, seront payées à tous numéros.

Nota. Les semestres antérieurs au premier semestre de l'an 8, seront payés dans les bureaux de l'arr. Le 9, il n'y a pas de paiement, non plus que le 5, à cause de la fête.

Histoire Naturelle des Poissons, par le citoyen Lacépède, in-4. tome 2. Prix, 15 fr. 50 cent., broché. A Paris, chez Plassan, imprimeur-libraire, rue du Cimetière Saint-André-des-Arts, n. 10.

Le premier volume de l'Histoire Naturelle des Poissons renferme la description de 136 espèces, dont 28 n'avoient été indiquées dans aucun ouvrage.

Le second comprend l'exposition des caractères de 173 espèces, dont 26 sont encore inconnues des naturalistes.

Le troisième & dernier volume qui paroîtra dans trois mois, offrira des articles relatifs à un plus grand nombre d'espèces encore. Les deux volumes in-12, correspondant à ce volume, paroîtront à la fin de ce mois.

(Nous reviendrons sur cet important ouvrage.)

Dictionnaire néologique des hommes et des choses, ou Notice alphabétique des personnes des deux sexes, des événemens, des époques, des monumens, des ouvrages de tout genre, des institutions de toute espèce, des pays, des découvertes & des mots qui ont paru le plus remarquables à l'auteur, dans tout le cours de la révolution française; 2. cahier (par le Cousin-Jacques).

Les personnes qui voudront souscrire pour la totalité de l'ouvrage, qui aura 3 gros vol. in-8. payeront 15 fr. pour Paris & 18 fr. par la poste, chez Moutardier, quasi des Augustins, n. 28.